

Service Intendance

Tél : 03. 29. 62. 49. 23

Personne en charge du dossier :

Mme. PARE

Cahier des Charges / Marché à procédure adaptée n° 2024-BERLIN « Voyage à BERLIN » Du dimanche 8 au samedi 14 Décembre 2024

Organisation : Mme TISSIER Maria

Classes concernées : Groupes de 1^{ère} EURO et de Tale EURO allemand + Tale germanistes volontaires

Nombre de participants : 56 élèves + 4 accompagnateurs

Nombre de jours : 5 jours sur place, 4 nuits en auberge et 2 nuits dans l'autocar

Dates :

Départ du lycée le dimanche 8 décembre 2024 (soir), retour au lycée le samedi 14 décembre 2024 (matin)

Budget : 450 € maximum par participant.

Programme :

Jour 1 : (Dimanche 8 décembre) : Départ à 22h00 devant l'entrée principale du lycée pour Berlin en bus. Les élèves emporteront leurs propres paniers repas pour le petit déjeuner et le repas du midi du lundi.

Jour 2 : (Lundi 9 décembre) : Arrivée à BERLIN vers 12h00

- Pique-nique dans le centre-ville et temps libre dans le centre historique (Brandenburger Tor, Unter den Linden, Gendarmenmarkt, Neue Wache, Marché de Noël am Bebelplatz...)
- Vers 15/16h : Visite de la coupole du Reichstag (gratuite, mais réservation obligatoire 2 mois à l'avance)
- Départ vers 17 h pour l'auberge de jeunesse (de préférence) Am Wannsee (Jugendherberge Berlin Am Wannsee, Badeweg 1, 14129 BERLIN), installation et dîner – hébergement en pension complète

Jour 3 : (Mardi 10 décembre) : Petit déjeuner à l'auberge

- Départ à 9h15, visite libre du musée Berlin Story Museum
- Midi : Pique-nique (panier repas de l'auberge de jeunesse)
- 14 h 30 : Visite guidée du Musée Juif
- 16 h 45 : Reprise de l'autocar pour l'auberge, dîner à l'auberge

Jour 4 : (mercredi 11 décembre) : Petit déjeuner à l'auberge

- Départ à 8 h 30 : Promenade libre autour du Reichstag et sur l'île aux musées, avec passage devant le Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe.
- Rdv à l'embarcadère à 11 h pour une croisière d'environ 1 h sur la Spree, avec audioguides
- Midi : Pique-nique (panier repas de l'auberge de jeunesse)

- Après-midi : Temps libre sur l'Alexanderplatz, de 15 h à 16 h 15, montée à l'observatoire du Fernsehturm (tour de la télévision)
- Départ à 17 h 15 pour l'auberge, dîner à l'auberge

Jour 5 : (Jeudi 12 décembre) : Petit déjeuner à l'auberge

- Matin : Visite guidée d'une heure à pied de Berlin sur le thème du Street Art avec passage à la East Side Gallery et temps libre (alternance) entre 10 h et 12 h
- Midi : Pique-nique (panier repas de l'auberge de jeunesse)
- Après-midi : 14h20, visite guidée de la Prison de la Stasi jusqu'à 16h05. 16H15, reprise de l'autocar pour un retour à l'hébergement vers 17h30, dîner à l'auberge

Jour 6 : (Vendredi 13 décembre) : Petit déjeuner à l'auberge

- Matin : Départ à 9h, dépose du groupe au plus proche du Musée du Mur, Coupure de 9h pour le chauffeur obligatoire. A 10h, visite guidée du Musée du Mur en 2 groupes
- Midi : Pique-nique (panier repas de l'auberge de jeunesse)
- Après-midi : rejoindre à pied le DDR Museum. Visite libre du musée à 14h30. Temps libre dans le quartier de Berlin Mitte.
- Dîner sous forme de paniers repas fournis par l'hébergement puis départ à 19h30 pour Remiremont

Jour 7 : (Samedi 14 décembre) :

- Arrivée à Remiremont vers 9h30

Le coût du voyage comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme de Remiremont-Berlin aller-retour et tous les trajets sur place.
- Les entrées des différents musées, visites et prestations (bateau) pour chaque élève.
- Les repas et l'hébergement à Berlin, en auberge de jeunesse de préférence, avec chambres particulières pour les quatre accompagnateurs et chauffeur(s)
- Les frais d'autoroute et de parking.
- Forfait assurance annulation et rapatriement + bagages + annulation individuelle et groupe complet et annulation cause COVID.

Informations importantes :

- L'établissement se réserve le droit de ne pas organiser les transports prévus : en cas de force majeure, d'intempéries, d'imprévus liés à la sécurité des élèves, de circonstances particulières, du fait du nombre insuffisant de participants ou de la défaillance des professeurs organisateurs.
- La proposition devra tenir compte des conditions sanitaires des pays de destination. L'établissement se réserve le droit d'annuler le séjour si les conditions d'entrées et de sorties dans les pays d'accueil sont trop contraignantes.